Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 46 (1910)

Heft: 11

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

XLVIme ANNÉE

N° 11.

LAUSANNE

19 mars 1910

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *Le travail de l'écolier.* — *Chronique scolaire : Vaud.* — PARTIE PRATIQUE : *Composition : Lettre à une couturière.* — *Vocabulaire : Des métiers.* — *Grammaire : La conjonction (d'après Peltier et Gay).* — *Récit : Sous la neige (fin).*

LE TRAVAIL DE L'ÉCOLIER

Nous avons maintenant terminé l'examen des conditions extérieures qui peuvent faciliter l'étude. Quand elles sont connues, il est aisé de s'en servir suivant les circonstances et de les faire connaître à l'élève. Il n'en est pas de même des *conditions intérieures* qui, bien que jouant un rôle plus considérable que les autres, échappent souvent au contrôle du maître et de l'expérimentateur.

La première de ces conditions est l'*attention*. Tout le monde sait que, sans attention, il n'est pas possible d'apprendre quoi que ce soit. Mais il y a attention et attention. Ce phénomène peut revêtir divers caractères qu'il n'est pas indifférents de connaître ou d'ignorer. Nous savons qu'il y a une attention spontanée et une attention volontaire, que la première qui est de beaucoup la plus commune se divise elle-même en attention primitive et attention par aperception. Mais ce qui est moins connu, ce sont les autres propriétés de l'attention, propriétés dont l'intensité varie suivant les individus. L'attention peut être plus ou moins résistante, plus ou moins régulière, plus ou moins concentrée, plus ou moins mobile ; elle peut posséder la faculté de s'adapter plus ou moins rapidement à l'objet d'étude. Il n'y a pas besoin d'être un psycho-

logue de haute envergure pour reconnaître que l'individu qui posséderait une attention revêtue de toutes ces qualités serait un élève idéal. Malheureusement cet élève-là n'existe pas, n'a jamais existé et n'existera jamais. Il nous faut donc bien compter avec les imperfections de l'attention et nous rappeler surtout que l'enfant étant un être en voie de développement ne peut posséder ces qualités qu'à l'état incomplet et que, par conséquent, les défauts correspondants seront beaucoup plus accentués chez lui que chez l'adulte.

Mais même chez l'adulte, il y a des différences considérables entre les individus. On peut déjà le constater en ne considérant qu'une seule des propriétés mentionnées plus haut, la *résistance*, par exemple. Kræpelin, de Munich, a expérimenté que certaines personnes se fatiguent extrêmement rapidement tandis que d'autres résistent avec une constance admirable. Pour l'instituteur, il est important de connaître la fatigabilité des élèves, afin d'éviter, chez les uns, le surmenage, chez les autres, la douce nonchalance qui conduit à la paresse. Il en est de même de l'*adaptation*. Chez les uns, elle est très rapide, chez les autres très lente, et en général d'autant plus lente que l'élève est plus jeune. Ce phénomène de l'adaptation vaut la peine que l'on s'y arrête, quand ce ne serait que pour nous guérir de nos impatiences. L'adaptation comprend, en effet, deux parties : un *choc* provenant de l'extérieur et provoquant une excitation d'un de nos sens ou de notre esprit et une *période de tâtonnement* qui prépare l'accommodation de l'organe excité ou du cerveau. Au matin du 14 avril, par exemple, vous entendez un coup de canon, c'est le choc, votre attention est éveillée, mais si vous n'y avez pas pensé auparavant ou si vous dormez encore un peu, vous êtes un moment avant de savoir ce que signifie cette canonnade ; c'est la période de tâtonnement. Une question produit toujours chez vos élèves un choc et provoque un certain trouble dans leur esprit ; il faut savoir attendre que cette période de trouble soit passée pour obtenir une réponse. La plus ou moins grande rapidité de l'adaptation a aussi une influence assez grande sur la manière d'apprendre et sur le résultat de l'étude. En général, les personnes dont l'attention s'adapte rapide-

ment savent beacoup plus vite que les autres, mais, juste retour des choses, elles oublient aussi beaucoup plus vite. Du reste, cette plus ou moins grande rapidité d'adaptation n'est au fond qu'une affaire d'habitude, car, par l'exercice, on peut facilement l'améliorer.

La *régularité* de l'attention est loin d'avoir chez tous une égale intensité. A l'état absolu, elle n'existe même pas. Le phénomène de l'attention, comme celui de la perception, est soumis à des *oscillations* régulières qui sont une des conditions de son existence. Tout le monde sait qu'en fixant constamment le même point, la vision s'altère peu à peu, jusqu'à se troubler tout à fait, mais que, si on détourne l'œil un instant pour fixer de nouveau le point, la vision redevient nette. L'attention est soumise à des fluctuations de ce genre; cela est très frappant, par exemple, dans la méthode de mémorisation où le fléchissement du milieu est très caractéristique. Ne soyez donc pas surpris, pédagogues inflexibles, si l'exposé de la leçon que vous avez fait à vos élèves a quelques trous dans leur entendement; c'est la loi naturelle, il ne peut en être aument; je dirai même : il faut qu'il en soit ainsi pour que l'attention ait fonctionné.

Il y a encore un point qui doit être considéré avec sérieux par tous ceux qui s'occupent de l'éducation de l'enfance ; ce sont les mouvements réflexes qui accompagnent l'attention. Tous les instituteurs ont observé ces mouvements. Ainsi, dans une copie difficile, le front se plisse, le corps se courbe, la tête s'incline, les lèvres remuent, les doigts serrent la plume avec force. Dans le livre *Du Cœur*, d'Ed. de Amicis, il est un portrait d'enfant qui, une fois connu, reste à jamais gravé dans la mémoire, c'est celui de Stardi. L'auteur nous le montre « comme cloué sur son banc, les poings aux tempes et ferme comme un roc, ne perdant pas un mot de la leçon ». C'est là aussi une forme de ces manifesfations extérieures de l'attention, mais d'une autre nature, c'est ce qu'on appelle les *tensions musculaires*. Ces mouvements involontaires et ces tensions provoquent une dépense de forces considérable. On a cru y voir comme une mesure de l'attention. On pensait que plus ils étaient nombreux et intenses, plus l'attention devait être concen-

trée. James les considère comme des réactions motrices naturelles. Ils sont tout simplement les signes extérieurs d'une attention encore mal adaptée, car s'ils étaient les signes extérieurs de l'attention vraie, ils seraient beaucoup plus fréquents chez l'adulte que chez l'enfant, et nous savons que c'est le contraire qui est vrai. Dès l'âge de 12 ou 13 ans, l'enfant se débarrasse peu à peu de ces mouvements superflus, parce que précisément son attention s'adapte alors plus facilement. En pratique, il n'y a donc aucun intérêt à favoriser l'éclosion de ces mouvements; il faut au contraire les réprimer le plus possible. Tout au plus pourrait-on les tolérer chez les enfants indolents ou apathiques. L'excitation produite par les mouvements dans les centres moteurs de leur cerveau pourrait peut-être favoriser l'action des centres sensitifs et volontaires. On peut en tous cas admettre que ces tensions musculaires correspondent à une excitation générale du cerveau.

Quand il s'agit d'étude, il y a encore une question capitale à examiner en ce qui concerne l'attention. Faut-il s'adresser à l'*attention spontanée* ou à l'*attention volontaire?* La plupart des théoriciens de la pédagogie vous disent : « Adressez-vous à l'attention spontanée, elle est bien plus constante; elle correspond bien mieux à la nature de l'enfant qui est un être faible à volonté essentiellement chancelante ». En fait, les instituteurs font tous leurs efforts pour suivre ces conseils, mais ils se voient obligés de recourir fréquemment à l'attention volontaire. N'entend-on pas souvent dire : « Cet élève est intelligent, mais il est distrait; il ne *veut* pas faire attention ». Cette expression est caractériotique; elle montre bien que l'étude n'est pas possible sans la participation de l'attention volontaire. L'enseignement, lui, doit faire appel presque exclusivement à l'attention spontanée; mais l'étude individuelle, surtout la mémorisation, est essentiellement affaire de l'attention volontaire.

Comme son nom l'indique, ce qui distingue surtout cette dernière, c'est l'intervention de la volonté. Mais comment la volonté intervient-elle? C'est d'abord par *l'anticipation du but*. Quand on a un travail à accomplir, on aime à savoir dans quel but on doit le faire. Si l'on en entreprend un de sa propre initiative, c'est toujours dans

un but déterminé ; et nous aimons à nous représenter les résultats de notre effort. Le second caractère de l'intervention de la volonté, c'est le *choix*. Suivant le but à atteindre, nous choisissons les moyens. Ce n'est qu'après que ces deux conditions ont été réalisées, l'anticipation du but et le choix, qu'a lieu *l'effort* nécessaire pour mener à chef le travail à accomplir. Ces conditions ne sont pas de simples déductions théoriques, mais elles sont le résultat d'observations faites dans les laboratoires de psychologie et même dans la vie de tous les jours. Meumann l'a constaté en faisant des expériences sur la mémoire. Pour savoir ce que le sujet avait retenu, il se servait de deux moyens : ou bien il faisait réciter librement la série des syllabes qu'il avait fait apprendre, ou bien il demandait au hasard quelle syllabe suivait ou précédait telle syllabe donnée. Or, chaque fois que l'expérience commençait, les sujets demandaient de quelle façon aurait lieu l'épreuve, et, suivant la réponse, choisissait la méthode de mémorisation à employer, car il est facile de comprendre que les associations se font tout différemment dans un cas que dans l'autre. Un autre cas, cité aussi par Meumann, est tout à fait typique. Il s'agit d'un Roumain ne sachant que très peu d'allemand et qui s'était présenté comme sujet. Il n'avait pas compris les explications données au début de l'expérience et avait beau répéter et répéter les syllabes, il n'arrivait pas à les réciter par cœur. Devant ce résultat négatif, on s'avisa de lui expliquer de nouveau ce qu'il y avait à faire et de s'assurer s'il avait compris. L'effet fut surprenant : au bout de quelques instants il put réciter la série sans faute. Tous ces cas, le dernier surtout, nous montrent bien le rôle considérable que joue la volonté dans le travail individuel et l'on comprend que Meumann ait pu émettre cette affirmation que *sans la participation de la volonté le nombre des répétitions ne sert à rien du tout.*

L'attention volontaire est par sa nature essentiellement faible et chancelante chez l'enfant, mais elle est indispensable. Comment faire pour l'obtenir ? Il n'y a qu'un moyen, c'est *l'intérêt*. Tous ceux qui s'occupent quelque peu de pédagogie connaissent le rôle capital que joue l'intérêt dans le système herbartien. « Tout est perdu, dit Herbart, si dès le début on a été assez maladroit pour

faire de l'étude une source de misère et de tourment.» — « Le premier devoir du maître, c'est d'être intéressant. L'intérêt est la source de l'activité, le principe de la vie intellectuelle. Il suspend l'attention des élèves aux lèvres d'un maître habile, ou bien il la fixe et la retient dans l'observation des choses qui leur plaisent, dans l'accomplissement des actes qui les attirent. » (Compayré.) La pédagogie expérimentale reconnaît aussi la haute valeur de l'intérêt. Meumann dit : « Nous savons d'une manière générale que toute étude ne peut avoir un effet durable et ne peut être retenue sûrement que si elle offre un certain intérêt. » Le Dr Claparède a repris cette question de l'intérêt dans la seconde édition de sa *Psychologie de l'Enfant* et lui a donné une solution toute nouvelle. Je ne puis entrer dans des détails sur ce point, il faudrait tout un travail pour cela, qu'il me suffise de vous citer un alinéa où l'auteur résume l'idée de la nécessité de l'intérêt. « Revenons à l'enfant. Vous désirez qu'il fasse un effort. Pour cela trois conditiens sont nécessaires : un travail difficile, des réflexes de défense qui le détourneront de ce travail, et un intérêt supérieur qui le rendra capable de triompher en définitive de ceux-ci. Comment réaliser ces conditions, ou du moins la troisième — car, le travail pénible, vous vous chargerez bien tout seuls de le lui donner, et, des réflexes de défense, il en est armé jusqu'aux dents. — Mais comment faire pour lui permettre de n'être pas immédiatement terrassé ou mis en fuite par ces armes défensives, de pouvoir soutenir un instant la lutte (de faire effort) et, si possible, de gagner la bataille ? On y réussira en éveillant dans l'âme de l'enfant un intérêt assez puissant pour tenir en échec les réflexes antagonistes dont nous venons de parler.

L'intérêt ! C'est toujours là qu'on en revient quelle que soit la facon dont on retourne le problème de l'éducation. »

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — **Société pédagogique vaudoise.** — L'Assemblée des délégués, annoncée dans le numéro du 26 février, a eu lieu dans une des salles de l'Ecole normale de Lausanne, le 5 mars à 9 h. et demie du matin sous la présidence de M. Alexis Porchet, président.

Il est de tradition que le correspondant vaudois fasse un compte-rendu com-

plet de cette importante réunion. Depuis la création du Bulletin de la S. P. V., qui contiendra dans son prochain numéro, un rapport circonstancié des délibérations, une certaine réserve nous oblige à donner plutôt la physionomie morale et l'esprit de la discussion.

Dès les 9 heures, les abords de l'Ecole normale voient arriver les premiers délégués, mandataires du corps enseignant vaudois. Les brumes du matin qui estompaient le lac et les Alpes se dissipent sous les rayons du soleil printanier. Les physionomies s'éclairent d'un reflet de joie, bientôt la salle se garnit et à l'heure précise, le président ouvre la séance. Enfin l'assemblée est au complet, pas un absent. Quelques dames agrémentent de leur présence la salle des délibérations. Le procès-verbal de l'assemblée de 1909, fort bien rédigé par notre dévoué secrétaire, est lu et adopté ; puis le président donne connaissance du rapport du Comité. L'activité de celui-ci ne s'est pas bornée aux douze séances qu'il a eues pendant l'année écoulée. Il a étudié et mené à bien un certain nombre de questions sur lesquelles le Bulletin reviendra sous peu. Le rapport présidentiel rappelle la cérémonie du cinquantenaire de la « Lyre » à laquelle la S. P. V. a fait cadeau pour ses archives d'une armoire vitrée. Il résulte de la Statistique la plus récente que les membres de la Société Pédagogique Vaudoise sont actuellement au nombre de 1100 environ. Jamais l'effectif de nos sections n'a été aussi réjouissant. Grâce à l'activité de nos délégués, la société est en pleine prospérité. Un tableau comparatif des districts montre que Oron et Lavaux comptent le 100 % de leur corps enseignant affilié à la S. P. V., les autres districts suivent avec un % fort encourageant.

La Caisse de secours a distribué à différents collègues dans le besoin 1030 fr., dont 500 fr. ont été remboursés par la Romande. Malheureusement la vente des Agendas, qui est la ressource principale de la caisse, laissera un déficit sensible, si les 500 à 600 exemplaires invendus ne s'écoulent pas. Le rapport présidentiel adresse un appel chaleureux à l'esprit de solidarité de nos membres. L'Agenda est valable jusqu'en avril 1911, par conséquent il est utilisable encore une année.

La question des couronnes mortuaires jugées peu esthétiques a engagé le comité à faire apporter par les soins de M. Chevallaz, fournisseur attitré, un certain nombre de modèles exposés dans la salle. On paraît, de l'aveu général, donner la préférence aux palmes avec ruban vert et blanc et inscription, dont l'effet est meilleur et le prix très abordable. Réussiront-elles à trouver grâce devant nos esthètes et nos critiques ? L'avenir le dira.

La Commission de vérification des comptes de caisse, après un examen attentif, les reconnaît exacts et bien tenus. Le solde actif est de fr. 2286 55, en augmentation de fr. 550 sur l'exercice précédent. L'actif net de la Caisse de secours s'élève à fr. 4115 05, augmentation : fr. 268 20. Des remerciements sont adressés au Comité pour sa gestion. La cotisation annuelle à la Caisse de secours est maintenue à 50 cent. On vote également sans discussion l'allocation de fr. 100 au Musée scolaire.

Le choix des sujets à proposer au Département pour les conférences officielles de district est du ressort de l'Assemblée des délégués. Plusieurs propositions sont émises, mais après une série d'éliminations, l'assemblée s'arrête aux deux sujets suivants qui émanent du Comité et seront soumis à l'approbation du Départe-

ment : 1° Comment lutter contre la littérature malsaine et immorale ? Que doivent lire nos écoliers ? 2° Comment enrichir le vocabulaire de nos élèves et améliorer leur orthographe ?

Le premier sujet, d'une brûlante actualité, préoccupe également la Société vaudoise d'utilité publique. De son côté, le corps enseignant ne saurait se désintéresser de l'avenir intellectuel et moral de notre jeunesse, mis en péril, quoiqu'en disent certains esprits superficiels, par la diffusion des mauvais livres. Le deuxième sujet, qui touche à l'enseignement, se rattache quelque peu au premier, car l'enrichissement du vocabulaire est pour une bonne part le résultat d'un choix judicieux de lectures, mais il est motivé surtout par l'enquête officielle sur la baisse de l'orthographe. On sait que les conclusions de cette enquête tendent à admettre, que, sans être en baisse, l'orthographe reste plutôt stationnaire depuis une vingtaine d'années ; d'où la nécessité de rechercher la cause de ce stationnement. Le sujet de l'enrichissement du vocabulaire mis au premier plan contribuera à élargir utilement le débat qui risquerait de s'enliser dans le marécage des difficultés orthographiques.

Une des grosses préoccupation du Comité a été le choix du lieu de l'assemblée générale, autrement dit le congrès vaudois de 1911. Des pourparlers étaient engagés depuis quelque temps, lorsqu'une proposition inespérée est venu combler de joie le Comité cantonal, et couronner les démarches faites. Le corps enseignant du cercle de Montreux, d'accord avec la section de Vevey, dont il est une fraction importante, offrait d'assumer l'organisation de nos prochaines assises pédagogiques, pour la première journée du moins, réservant à la section du Pays d'Enhaut la réception du second jour. Perspective alléchante s'il en fut, soulignée immédiatement par les applaudissements unanimes de l'assemblée, qui redoublent quand le délégué de Château-d'Œx vient confirmer cet heureux dénouement. Des remerciements chaleureux sont adressés par le président aux deux sections organisatrices.

Le point épineux de l'ordre du jour est celui des propositions des sections ou de leurs mandataires. Les délégués avaient été invités à envoyer à l'avance au Comité leurs vœux et propositions. Une quarantaine sont parvenus de tous les points du canton. Il n'a pas fallu moins de deux séances laborieuses du Comité pour examiner, classer, grouper tout cela, donner son préavis motivé. Grâce à ce travail préliminaire, grâce surtout à l'énergie et au savoir-faire de M. Porchet, président, on a pu réaliser ce tour de force de discuter avec calme et courtoisie cette avalanche inusitée de vœux et de propositions. Nous laissons très volontiers au rédacteur du bulletin le soin de débrouiller cet écheveau compliqué. Ce sont pour la plupart des questions de ménage intérieur d'un intérêt médiocre pour nos lecteurs. Disons seulement que la séance, commencée à 9 h. $^1/_2$ a pu se terminer à 1 heure et qu'on le doit à la célérité du président, au bon vouloir des délégués eux-mêmes, qui ont eu l'intelligence de la situation et n'ont pas cherché par des discussions oiseuses à entraver l'expédition des affaires.

Aucune question capitale ou brûlante n'agite actuellement la Société pédagogique vaudoise, mais on y travaille et on y étudie sérieusement. La préoccupation dominante du moment est orientée vers la réalisation de l'esprit de solidarité et de défense mutuelle. Puisse-t-elle s'inspirer toujours de la sagesse et de la modération qui ont caractérisé la journée du 5 mars ! H. Gailloz.

PARTIE PRATIQUE

COMPOSITION[1]

Degré supérieur.

N° 4. Lettre à une couturière.

pour lui demander de prendre chez elle une jeune fille en apprentissage.

A....., le 15 mars 19.....

A Madame Raymond, couturière à B....,.

Madame,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir me prendre chez vous comme apprentie couturière à partir du printemps prochain.

Je dois quitter l'école aux examens d'avril. Je suis âgée de seize ans. J'ai beaucoup d'aptitudes pour les travaux à l'aiguille et mes goûts me portent à choisir la carrière de couturière. J'ai exécuté en classe, sous la direction de mon institutrice, divers travaux de lingerie, qui ont développé en moi le désir de me vouer au métier auquel vous êtes occupée vous-même. Mes notes et certificats scolaires sont à votre disposition. Vous pouvez également vous renseigner sur ma conduite auprès de mon institutrice et des autorités de mon village.

Si vous voulez bien m'accorder la faveur que je sollicite de vous, je m'efforcerai de vous satisfaire par mon application au travail et ma docilité à exécuter vos ordres. En ce cas-là, mon père m'accompagnera auprès de vous, afin que vous traitiez ensemble des conditions et de la durée de mon apprentissage.

Dans l'attente d'une réponse favorable, veuillez agréer, Madame, mes respectueuses salutations.

Louise D.....

N° 5. Réponse affirmative.

La couturière accepte la jeune fille qui s'est offerte comme apprentie.

B....., le 20 mars 19.....

Mademoiselle,

Les renseignements que j'ai pu obtenir sur votre compte étant excellents à tous égards, je consens à vous prendre chez moi comme apprentie couturière à partir du 15 avril prochain. J'attends la visite de Monsieur votre père, afin que je puisse discuter avec lui les conditions de votre engagement. J'espère que nous nous entendrons facilement.

Recevez, Mademoiselle, mes cordiales salutations.

M. Raymond.

N° 6. Lettre négative.

La couturière, pourvue, ne peut prendre chez elle la jeune fille qui s'est offerte comme apprentie.

B....., le 25 mars 1910.

Mademoiselle,

Je regrette de ne pouvoir vous prendre chez moi pour vous apprendre mon état de couturière. Avant de prendre connaissance de votre lettre, j'avais reçu et ac-

[1] Voir *Educ.*, N° 7, page 11.

cepté déjà les offres d'une jeune fille qui entrera dans mon atelier au 15 avril prochain.

J'espère que vous trouverez facilement à vous placer quand même et que votre apprentissage ne sera point retardé par mon involontaire refus.

Recevez, Mademoiselle, mes salutations empressées. M. Raymond.

C. Allaz-Allaz.

VOCABULAIRE

Des métiers.

Exercice I.

De quoi a besoin

Le tailleur ? le maçon ? le ferblantier ? le boulanger ? le jardinier ? le vigneron ? le tonnelier ? le maréchal ? le charpentier ? le menuisier ? etc. (Voir ci-dessous).

	Il faut
au tailleur :	aiguilles, fil, étoffe, habits.
au maçon :	marteau, truelle, mortier, pierres.
au ferblantier :	fer-blanc, cisaille, soudure.
au boulanger :	pétrin, pâte, four, bois.
au jardinier :	jardin, bêche, graines, arrosoir.
au vigneron :	vigne, sécateur, fossoir, pressoir, cave.
au tonnelier :	tonneaux, jarre, gouje, cercles, robinets.
au maréchal :	fer, enclume, forge, charbon, lime.
au charpentier :	hache, poutres, clous, scie.
au menuisier :	rabots, établi, ciseaux, planches.
au meunier :	moulin, blé, avoine, sacs.
au pêcheur :	ligne, hameçons, amorces, poissons.
au soldat :	uniforme, fusil, cartouches.
au voiturier :	cheval, char, fouet, écurie, fourrage.
au faucheur :	faux, molette, étui, marteau.
au paysan :	ferme, campagne, vaches, charrue, herse.
au laitier :	lait, beurre, fromage, crème.
au pintier :	bouteilles, verres, bière, vin, liqueurs.
au pionnier :	cordeau, sarcloir, pelle, gravier, sable.
au boucher :	bétail, abattoir, merlin, couteaux, étal.
au charcutier :	porcs, lard, jambon, saucissons.
au vitrier :	verre, diamant, ciment.
au batelier :	barque, rames, voiles, cordage.
au fumeur :	pipe, tabac, cigares, allumettes.
au berger :	chalet, pâturage, troupeau.
à l'horloger :	loupe, pinces, ressorts, pendules, montres.
à l'armurier :	fusils, carabines, pistolets, revolvers.
à la modiste :	chapeaux, fleurs, rubans, dentelles.

J. Vautravers.

Exercice II. — Du verbe et de son complément direct.

Que fait

Le tailleur ? le maçon ? le ferblantier ? le boulanger ? le jardinier ? le vigneron ? le maréchal ? etc. (Voir ci-dessous).

Utiliser l'exercice I et attribuer trois fonctions au moins à chaque profession.

Le tailleur	enfile les aiguilles, coupe l'étoffe, raccommode les habits.
Le maçon	emploie le marteau, manie la truelle, brasse le mortier, façonne les pierres.
Le ferblantier	découpe le fer-blanc, soude les tuyaux, étame les ustensiles.
Le boulanger	pétrit la farine, chauffe le four, vend le pain.
Le jardinier	bêche le jardin, sème les graines, arrose les légumes.
Le vigneron	fossoie la vigne, taille les ceps, presse le raisin.
Le maréchal	forge le fer, ferre les chevaux, lime les clous.
Le charpentier	équarrit le bois, scie les poutres, cloue les chevrons.
Le menuisier	rabote les planches, fabrique les meubles, creuse les mortaises.
Le meunier	surveille le moulin, moud le blé, remplit les sacs.
Le pêcheur	prépare sa ligne, achète des hameçons, prend le poisson.
Le soldat	revêt son uniforme, porte son fusil, tire des cartouches.
Le voiturier	soigne son cheval, charrie les marchandises, achète du fourrage.
Le faucheur	aiguise sa faux, coupe l'herbe, fauche le foin.
Le paysan	élève du bétail, laboure ses champs, sème le blé, plante les pommes de terre.
Le laitier	vend le lait, fait le fromage, fabrique le beurre.
Le pintier	rince les verres, remplit les bouteilles, débite le vin.
Le pionnier	sarcle les routes, pelle le gravier, étend le sable.
Le boucher	achète les bœufs, tue le bétail, découpe la viande.
Le charcutier	élève des porcs, fond le lard, assaisonne le jambon.
Le vitrier	coupe le verre, cimente les vitres, répare les fenêtres.
Le batelier	dirige la barque, manie les rames, largue les voiles.
Le fumeur	achète le tabac, bourre sa pipe, fume le cigare.
Le berger	habite un chalet, garde le troupeau, surveille le pâturage.
L'horloger	règle les montres, démonte les pendules, change les ressorts.

A traduire au pluriel, au futur, etc.

J. Vautravers.

GRAMMAIRE

La conjonction.

1. Il crache fort loin *et* il éternue fort haut. (La Bruyère).

Le mot « et » *joint ensemble*, unit les deux propositions de la phrase. C'est une *conjonction*.

Définition : *La conjonction est un mot invariable qui sert à unir deux propositions.*

2. Quand ces deux propositions sont de même nature, on dit qu'elles sont *coordonnées* et la conjonction est une conjonction de *coordination :* Ex. : Le quadrupède écume et son œil étincelle.

Les principales conjonctions de *coordination* sont : *car, donc, et, mais, ni, or, ou.*

3. Quand l'une des propositions est *subordonnée* à l'autre, elles sont unies par une conjonction de *subordination*. Ex. : Je veux que l'on soit homme. (Molière).

Les principales conjonctions de *subordination* sont : *comme, quand, si, que,* et tous les composés de *que* : *lorsque, quoique, après que, parce que, tandis que,* etc., etc.

4. Les conjonctions de coordination servent aussi à unir *deux mots* qui ont les *mêmes fonctions* dans une proposition.

Sois bonne *et* douce. (V. Hugo).

LECTURE-DICTÉE

Rêves d'enfant.

Je ne savais pas lire, je portais des culottes fendues, je pleurais quand ma bonne me mouchait et j'étais dévoré par l'amour de la gloire. Telle est la vérité : dans l'âge le plus tendre, je nourrissais le désir de m'illustrer sans retard et de durer dans la mémoire des hommes. J'en cherchais les moyens tout en déployant mes soldats de plomb sur la table de la salle à manger. Si j'avais pu, je serais allé conquérir l'immortalité dans les champs de bataille et je serais devenu semblable à quelqu'un de ces généraux que j'agitais dans mes petites mains et à qui je dispensais la fortune des armes sur une toile cirée.

Anatole France « *Le livre de mon ami* » (Calman-Lévy).

Questions. — 1. Relever les conjonctions contenues dans le texte et indiquer leur fonction.

2. Analysez logiquement la dernière phrase : « si j'avais pu... »

3. Comment est formé le mot *immortalité ?* Formez un nom analogue avec l'adjectif *moral*.

4. Remplacez *conquérir l'immortalité* par un verbe de la famille de *immortalité*.

EXERCICES

I. *Les mots.*

1. Groupez les mots deux par deux suivant leur sens et unissez-les par la conjonction *et*. Modèle : le père *et* la mère.

Le bois, le cheval, la bière, le père, le vin, l'ardoise, la sœur, la tuile, la mère, le chapeau, le jardin, l'étable, la pierre, le coton, le veston, le verger, la casquette, la laine, l'écurie, le bœuf, la jaquette, le frère.

2. Groupez deux par deux les mots qui s'opposent et unissez-les par la conjonction *ou*. Modèle : Le jour *ou* la nuit.

Le bien, l'hiver, la guerre, l'été, la santé, le froid, le feu, la vieillesse, le jeu, le mal, le chaud, le vrai, l'eau, la maladie, la paix, la jeunesse, l'activité, le jour, l'oisiveté, la nuit, le travail, le faux.

3. Citez : 1° les dérivés ; 2° les composés du mot *son*.

4. Donnez les différents sens des mots *manche* et *rame*.

II. *Les phrases.*

5. Achevez les phrases par une proposition commençant par *pendant que*. Modèle : Les élèves écoutent pendant que le maître parle.

Les élèves écoutent... Le voyageur lit... Le chien aboie... Le mendiant chemine... Le vent souffle... Le meunier dort... Le charretier siffle... Le laboureur chante... Les spectateurs rient... Le forgeron bat le fer... Prenez de bonnes habitudes...

6. Achevez les phrases par une proposition commençant par *afin que*. Modèle: Soyez honnête afin qu'on vous estime.

Soyez honnête... Soyez bon... Soyez franc... Apprenez l'allemand... Apprenez le calcul... Apprenez la grammaire... Faites l'aumône à ce malheureux... Travaillez avec courage... Parlez avec clarté... Prêtez-moi votre livre... Aidez les autres... Dénoncez ce criminel... Taillez vos arbres... Fumez votre champ... Aérez votre maison...

7. Soulignez d'un trait les conjonctions de coordination et de deux traits les conjonctions de subordination.

Si l'on vous dit que la France est en décadence et que ses jours sont comptés, n'en croyez rien. L'Allemagne, les Etats-Unis et l'Angleterre l'emportent sur elle par leur industrie et leur commerce; mais nul pays ne s'entend comme la France à épargner et à faire fructifier son épargne. D'ailleurs la civilisation vaut mieux que la richesse; or, quelle nation peut citer autant de savants désintéressés, de nobles écrivains ou de purs artistes?

III. *La composition.*

8. Portrait. — Le moissonneur. — Son costume. Son outil. Son travail. Ses repas. Ce qu'il éprouve.

Ces deux pages sont extraites du « Cours de langue française » cours moyen et supérieur, de G. Peltier, inspecteur d'Académie, à Laon, et P.-H. Gay, directeur de l'Ecole normale de Quimper. Librairie Ch. Delagrave. Paris, 15, rue Soufflot.

Je lui emprunte encore ces deux exercices à propos des qualificatifs.

II. *Les phrases.*

5. Achevez les phrases suivantes en trouvant les adjectifs contraires. Modèle: j'aime les aliments savoureux.

Je n'aime pas les aliments *insipides;* j'aime les aliments... J'aime les mets *épicés;* je déteste les mets...

J'aime les amandes *douces*; je n'aime pas les amandes... Les fruits *verts* sont *acides;* les fruits... sont... L'eau *douce* est *bonne* à boire; l'eau... n'est pas bonne à boire. J'ai besoin d'une tisane *émolliente*; je n'ai pas besoin d'une tisane... Le pain *tendre* est *facile* à manger; le pain... est... à manger.

6. Remplacez les propositions en italique par un adjectif.

J'ai lu une poésie *qui m'a charmé*. Un homme *qui a de la charité* ne dit jamais une parole *qui blesse*. Le maître aime les élèves *qui ont de l'intelligence et de l'application*. La patrie a besoin de soldats *qui aient du courage*. L'homme *qui a de la vertu* est supérieur à l'homme *qui a de l'esprit*.

7. Faites deux phrases avec chacun des adjectifs suivants pris dans des sens différents: dur, doux, grave, léger.

III. *La composition.*

8. Description. — *Une scène de labour*. — Le lieu, l'attelage, la charrue, l'homme, la terre, les oiseaux, les cris. Réflexions. EUG. MONOD.

RÉCIT

Sous la neige. *(Suite).*

Tout à coup le chien se mit à aboyer et à pousser des hurlements plaintifs en grattant la neige. Jocelyn, comprenant qu'il ne faisait pas cela pour rien, l'encourageait en disant: «Cherche, bon chien, cherche! » En même temps il se baissa, cherchant à percer les ténèbres, et découvrit, couché à terre, et à moitié enseveli, un garçon qui paraissait mort.

Le relever, le secouer et l'emporter dans ses bras malgré la tempête, la nuit et la fatigue qui l'accablait, voilà ce que Jocelyn décida sans une hésitation. Avec ce lourd et précieux fardeau, le garde-chasse arriva chez lui, où sa femme l'attendait avec anxiété. Grand fut l'étonnement de celle-ci à la vue de l'enfant endormi. Mme Verdun avait un vrai cœur de mère. En un clin d'œil Jean (car c'était lui, vous l'avez deviné) fut dévêtu et couché devant un feu brillant; on le frictionna vivement, on l'enveloppa dans de chaudes couvertures. Il sembla enfin que le cœur recommençait à battre. On put lui faire avaler quelques gouttes d'une boisson chaude. Peu à peu la vie revenait, et Jean demanda faiblement: «Où est maman? — Bientôt tu la verras, mon ami, sois tranquille, dit Mme Verdun». On calma le pauvre enfant qui s'endormit enfin d'un sommeil agité mais profond.

Alors seulement le garde-chasse put penser à lui-même et à se restaurer un peu. Il se coucha harassé de fatigue, pendant que sa femme s'installait dans un fauteuil pour veiller sur Jean.

«Pauvre enfant, se disait-elle, qui est-il? On est probablement à sa recherche, par ce temps affreux. Et sa mère, ses parents, quelle angoisse doit être la leur! Que Dieu ait pitié d'eux!»

Peu à peu Jean devint plus calme; le silence se fit complet, et Mme Verdun elle-même s'endormit.

Tout à coup ils se réveillèrent tous à la fois avec un sentiment de terreur inexprimable: Jean gémit, Mme Verdun s'écria: — Qu'arrive-t-il? Son mari se leva comme un éclair, et le chien se mit à hurler lamentablement. Il se passa un moment avant qu'aucun d'eux pût parler, le silence était de nouveau complet. Cela même était inquiétant.

— Je n'y comprends rien, Susanne, dit Jocelyn, qu'est-ce qui a pu se passer? — Je ne saurais le dire, car je m'étais endormie, répondit celle-ci.

A cet instant on entendit des branches se briser, et un bruit sourd tout autour de la maison. Le chien se remit à hurler. Jocelyn, essayant d'ouvrir la porte, se trouva en face d'une muraille de neige, il monta au premier, voulut ouvrir un volet, mais n'y parvint pas. Il prit une lumière et, par la fente du contrevent vit qu'il y avait aussi là de la neige.

Alors ils durent s'avouer une chose affreuse: c'est qu'ils étaient ensevelis sous une avalanche.

La maison du garde-chasse était bâtie dans un vallon étroit, entre deux collines et adossée à l'une d'elles, qui était boisée jusqu'en mi-hauteur de jeunes chênes. L'avalanche qui s'était détachée du sommet de la colline, avait été retenue en partie par les jeunes arbres encore flexibles, c'est pourquoi la maisonnette,

quoique ensevelie, ne s'était pas effondrée sous le choc; seulement les branches craquaient sous le poids de la neige et il y avait tout à redouter que dans un temps très rapproché elles ne cèdent et qu'alors le malheur soit très grand. Jocelin vit avec plaisir que le feu continuait à brûler, que par conséquent la cheminée n'était pas bouchée. Or, c'était une de ces vastes cheminées d'autrefois, ouverte sur la cuisine, et par là les habitants de la maison pouvaient avoir de l'air. Ce fut, pour eux, dans leur angoisse, un sujet de reconnaissance ; car, en outre, ils se disaient avec raison que, si la neige couvrait entièrement leur demeure, on pourrait les découvrir en voyant la fumée s'échapper de la cheminée.

On attendit en vain la lumière du jour. Sept et huit heures sonnèrent, et l'obscurité était toujours complète. Par l'ouverture de la cheminée on voyait le ciel clair et ensoleillé. Jocelyn tenta vainement de se frayer un passage par le toit ; ce fut peine perdue. Heureusement que Mme Verdun avait l'avant-veille, renouvelé sa provision d'épicerie ; le boulanger était venu avec le pain de la semaine ; la vache, dans l'étable pouvait fournir le lait nécessaire ; les poules, elles, pouvaient bien avoir été écrasées dans leur basse-cour ; les pauvres bêtes ; il fallait renoncer à les secourir ! Quant à l'eau, il faudrait, pour s'en procurer faire fondre de la neige, car le garde-chasse la tirait d'un puits qui, lui aussi, était enseveli.

« Ainsi, se disaient les prisonniers de l'avalanche, nous pouvons vivre quelques jours, et pendant ce temps Dieu nous enverra des secours ». Lorsque Jean s'éveilla ce matin-là, il crut d'abord qu'il était enseveli dans la neige, et il se mit à pleurer. Mais Mme Verdun entrait, apportant une lumière et une tasse de café chaud. « Tiens, mon ami, lui dit-elle, bois ceci, et ne t'effraie pas de la nuit ; ce n'est que de la neige qui fait cela. — Comment ? est-ce que la neige couvre la maison ? — Nous le pensons ; mais n'aie pas peur, cela ne nous a fait aucun mal, et ce sera bon pour ta santé, de rester quelques jours avec nous. — Je voudrais que papa et maman sachent que je suis ici ; je pense qu'ils me croient mort sous la neige, et qu'ils sont bien malheureux ». Puis se souvenant que c'était par sa désobéissance qu'il était prisonnier et que ses chers parents souffraient, il se sentit tout honteux et ne murmura plus. Il comprit que le garde-chasse et sa femme avaient autant que lui besoin de patience et qu'il aurait été un ingrat en augmentant leur angoise avec ses plaintes.

Ainsi se passèrent plusieurs jours. Que ces heures étaient longues, pour les parents qui pleuraient leur enfant, pour les prisonniers dans la maison ensevelie, pour Jean !

Cependant, au château voisin, on commençait à s'inquiéter en voyant que le garde-chasse, qui venait chaque soir faire le rapport de son inspection, n'avait pas paru depuis deux jours. Le propriétaire envoya son domestique chercher des nouvelles de Jocelyn. Il y avait un kilomètre à parcourir entre le château et la maison du garde. Au bout de plusieurs heures, le domestique revint disant : « J'ai cherché partout ; je suis harassé de fatigue pour avoir si longtemps marché dans la neige, et je n'ai pas trouvé trace de maison ». On se moqua de lui. Plusieurs hommes partirent sous la conduite du châtelain lui-même, et durent s'en revenir sans succès. Il fallut se convaincre que la maison du garde était enfouie sous la

neige, et qu'il faudrait d'actives recherches pour sauver la vie de ses habitants, s'ils n'avaient pas déjà succombé sous l'avalanche.

Le lendemain un paysan des environs affirma à un domestique qu'il avait vu, en venant au château, dans un amas de neige, un trou d'où sortait de la fumée. Ce propos fut rapporté au maître du château qui en conclut immédiatement que cette fumée provenait de la maison de Jocelyn, et que ses habitants étaient vivants puisqu'ils pouvaient faire du feu.

Le même jour une escouade d'ouvriers se rendit sur les lieux ; ils constatèrent qu'il fallait renoncer à approcher de la maisonnette par le toit, car l'immense masse de neige, au milieu de laquelle on vit en effet sortir de la fumée, n'était ni solide ni unie ; elle reposait en grande partie sur des branches d'arbres et au moindre attouchement pouvait s'ébranler et détruire la maison. Il fallut, en partant du pied de la colline, creuser un tunnel dans la neige. C'était un grand travail auquel on se mit avec ardeur, car la pensée qu'un retard dans la délivrance de ces malheureux ensevelis pouvait causer leur mort, soutenait le courage de ces braves ouvriers. La nuit venue il fallut se procurer du renfort et des provisions en suffisance pour pouvoir continuer sans trève cette périlleuse entreprise. Malgré la fatigue, l'incertitude où on était au sujet de la direction à suivre, le manque d'air, l'entrain ne faisait pas défaut : on est toujours joyeux quand on fait une bonne action ! Tout à coup, après de longues heures de travail, un ouvrier, en enfonçant sa pelle, arriva sur quelque chose de dur ; il déblaya un peu autour et comprit qu'il avait touché au mur de la maison. Ce fut un grand cri de joie qui éveilla les habitants de la maison.

Quand il arriva à leurs oreilles ils tressaillirent et se regardèrent effrayés. Ils étaient si éprouvés par le manque d'air, l'anxiété, l'obscurité qui durait depuis trois jours qu'ils ne pensaient plus que la délivrance fût possible.

— Qu'est-ce qu'on entend ? dit Mme Jocelyn.

— Des cris, je crois.

— J'ai peur ! dit Jean.

— On nous a découverts, peut-être, dit Jocelyn. Frappons contre le mur, pour vois si on nous répondra.

Ils frappèrent à coups répétés et on leur répondit. Jocelyn indiqua au travers du mur l'endroit où était la porte, et enfin les ouvriers entrèrent dans la maison. Au premier moment l'émotion fut telle que personne ne dit mot, le garde, sa femme et Jean étaient tout pâles et tremblaient, tant était grande leur joie. On s'informa qui était ce petit garçon et il fallut raconter l'histoire que nous connaissons. Un jeune ouvrier s'offrit à aller sur-le-champ avertir les parents de Jean, malgré la nuit et le froid, et, comme il était dangereux de rester plus longtemps dans la maison, les trois rescapés furent conduits au château voisin où mille soins affectueux leur furent prodigués.

C'est là que le lendemain les parents de Jean purent serrer sur leur cœur le cher garçon qu'ils avaient cru perdu. On se représente leur joie et leur reconnaissance envers le brave Jocelyn et sa femme et aussi envers Dieu qui avait permis que leur confiance ne fût pas vaine.

(Imité des Lectures illustrées.) Ad. P.

Lausanne. — Imprimeries Réunies. (S. A.)

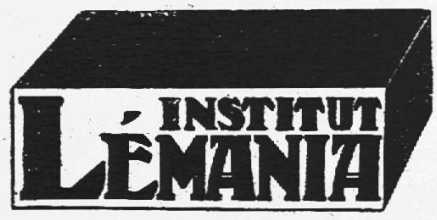

Lausanne, 5, Av-nue de la Harpe

Préparation approfondie et rapide

aux **Baccalauréats** (scientifique et classique),
à la **Maturité fédérale**
et au **Polytechnicum fédéral**.

Tous nos candidats présentés en 1909 ont réussi

Université de Genève

Le programme des cours pour le semestre d'été sera envoyé franco sur demande.

S'adresser au **Secrétaire de l'Université.**
Les cours s'ouvriront le 8 avril 1910.

L'ACTIVITE

Bureau de placement autorisé par l'Etat. *31 rue du Rhône, Genève*

PLACE VITE ET DE TOUTE CONFIANCE

professeurs, précepteurs, institutrices, gouvernantes pour l'étranger. Employés de commerce, commis, caissières, demoiselles de magasin, etc.

Le bureau ne place ni les servantes ni le personnel d'hôtel.

PROFESSEUR

possédant **à fond** le français et l'allemand et si possible un peu d'italien, **est demandé** dans grand pensionnat vaudois. Traitement initial **Fr. 2000.**— et entretien complet.

Adresser offres sous **M 21558 L à Haasenstein et Vogler, Lausanne.**

Association suisse des directeurs d'instituts

Notre bureau central et d'informations s'occupe du placement du

personnel enseignant

Informations sur H 235 LZ

achats et ventes

Donne les renseignements gratis sur les **établissements d'éducation suisses et étrangers.** Pour de plus amples renseignements, s'adr. : **Gewerbesekretariat 11, Schmidgasse, Zoug.**

MAISON MODÈLE

MAIER & CHAPUIS, Rue du Pont, LAUSANNE

VÊTEMENTS

Tissus anglais, français, suisse.

DRAPERIE

COSTUMES SUR MESURE SOIGNÉ

10 % aux membres de la **S. P. V**

Tous nos prix sont marqués en chiffres connus, sans majoration pour escompte spécial.

Afin d'introduire ma

MACHINE à LAVER LE LINGE

à Fr. 21. — à la fois dans tous les ménages, je me suis décidé de l'envoyer **a l'essai, au prix avantageux ci-dessus. — Rien à payer a l'avance! Faculté de retour en cas de non convenance. Trois mois de crédit!** La machine se paie par l'usage au bout de peu de temps, grâce à l'économie sur le savon et n'attaque pas le linge. Facile à manier, elle produit davantage et est plus solide qu'une machine de 70 fr. Des milliers d'attestations à disposition! Construite en bois et non en fer-blanc, cette machine est indestructible. Tout en facilitant énormément le travail, elle est très économique. Ecrire de suite à

PAUL-ALFRED GŒBEL, BASEL

Dornacherstr. 274

Des représentants sont demandés partout. Désigner dans les commandes la station de chemin de fer la plus proche.

UN

CADEAU UTILE ET AGRÉABLE

est une

MACHINE A COUDRE

SINGER

Payement par termes. — Escompte au comptant.
Garantie sur facture.
Machines confiées à l'essai.

COMPAGNIE SINGER

Direction pour la Suisse :

Rue du Marché, 13, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, Kanalgasse, 8.
Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robert, 37.
Delémont, avenue de la Gare.
Fribourg, rue de Lausanne, 144.
Lausanne, Casino-Théâtre.
Martigny, maison de la Poste.
Montreux, Avenue des Alpes.
Neuchâtel, place du Marché, 2.
Nyon, rue Neuve, 2.
Vevey, rue du Lac, 15.
Yverdon, vis-à-vis Pont-Gleyre.

EDITION FŒTISCH FRÈRES (S.A.)

LAUSANNE, 35, Rue de Bourg. — PARIS, 28. Rue de Bondy.

Succursales à NEUCHATEL et VEVEY.

VIENT DE PARAITRE:

CHOEURS A 2 ET A 3 VOIX EGALES **A CAPELLA** OU AVEC ACCOMPAGNEMENT DE PIANO, ORGUE OU HARMONIUM AD LIBITUM.

Grast-Kling. **Chant des vignerons du Printemps**, à 2 voix égales, à capella 1818. Parties vocales en partition 0.30

Mendelssohn-Kling. **Chanson et Chœur des fées** tires de « Songes d'une nuit d'été» 1816, parties vocales en partition 0.50
Accompagnement en location.

— **Chœur final,** tiré de « Songes d'une nuit d'été » 1817. Parties vocales en partition 0 50
Accompagnement en location.

Niedermeyer-Kling. **Vois l'aurore,** tyrolienne, à 2 voix égales à cappella, 96. Parties vocales en partition 0.30

North Ch. op. 46 N° 1 **Fête scolaire**, 1765. Parties vocales en partition 0.25
1763. Partition chant et accompagnement 1.25

— op. 46 N° 2 **Chant de promotions,** 1766. Parties vocales en partition 0.25
1764. Partition chant et accompagnement. 1.75

Sachs Léo. **Printemps vainqueur,** 1292. Parties vocales 0.50
793. Partition chant et accompagnement, 2.50

CHOEURS A 4 VOIX D'HOMMES AVEC ACCOMPAGNEMENT.

298. *Berlioz H.* **Chant des Bretons,** Voix seules en partition 0.75
Accompagnement pour piano en location.

299. — **Chant guerrier,** avec soli de ténor et basse, voix seules en part. 1.50
Accompagnement pour piano en location.

Brody A. op. 44 **Sonnet à la forêt,** trio pour ténor, baryton et basse, 417. partition chant et piano 3.—
417. parties séparées 0.30

— **Terre d'Helvétie,** à 3 voix, 457. partition chant et piano 2,—
457. voix seules en partition 0.50

1. *Doret G.* **Voix de la Patrie,** cantate avec soli et orchestre ou piano, partition chant et piano 3.50
Matériel de chœur et d'orchestre en location.

— **l'Automne,** avec orchestre ou piano 1641. partition chant et piano 1.50
1113. voix seules en partition 1.50
Matériel d'orchestre en location.

— **l'Hymne au travail,** 1114. voix seules en partition 1.—
1648 accompagnement de piano 1.—

Hochstetter J. **Stances à l'Helvétie,** avec solo de baryton, 416 partition chant et piano 2.—
Voix seules en partition 0.25

Lauber J. op. 11 **Hymne Suisse,** avec orchestre ou piano, 784 partition chant et et piano 2.—
Voix seules en partition 0.50
Matériel d'orchestre en location.

Mayor Ch. **Le Soleil du Léman,** avec mezzo-soprano solo et orchestre ou piano, 1132. partition chant et piano 4.—
1319. voix seules en partition 1,—
Matériel d'orchestre en location.

Pantillon. op 55 **Hymne à l'Aurore,** avec orchestre ou piano, 1410 partition chant et piano 2.—
1410. voix seules en partition 0.50
Matériel d'orchestre en location.

Lausanne. — Imprimeries Réunies (S. A.)

DIEU HUMANITÉ PATRIE

XLVIme ANNÉE. — No 12 LAUSANNE — 26 Mars 1910.

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·RELUIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maître à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Avenue de Morges, 24, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : H. Gailloz instituteur, Yverdon.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHATEL : L. Quartier instituteur, Boudry

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE

ÉDITION „ATAR“ GENÈVE

CRÉATION DE LA MAISON

MA JOLIE BIBLIOTHÈQUE

(Bibliothèque pour l'enfance et la jeunesse.)

Prix de chaque volume, relié toile rouge, noir et or, 3.50 fr.

„Ma Jolie Bibliothèque" comprend les ouvrages suivants :

Nos enfants et leurs amis, par S. Cornaz, illustré par J. Jacobi.
Nouveaux amis, par S. Cornaz, illustré par E. Elzingre.
Une princesse en servitude, par Mme Hautesource, illustré par E. Elzingre.
La bonne route, par Mme L. Hautesource, illustré par E. Elzingre.
Le Rêve de Claire, par Lucie Achard, illustré par E. Elzingre.
Le drame du Nivernais, par J.-M. Mermin, illustré par Mlle Lachenal.
Contes rustiques, par Antoinette Vuagnat, illustrés par Mlle Calame.

Nous ne saurions assez recommander aux instituteurs et parents de mettre ces livres entre les mains de tous leurs élèves et enfants.

Les livres de **« Ma Jolie Bibliothèque » sont écrits et illustrés par des auteurs et artistes romands.**

Conservons notre esprit suisse romand au lieu de le gâter par des publications qui viennent de l'étranger.

Chaque année « Ma Jolie Bibliothèque » sera enrichie d'un ou de plusieurs volumes inédits.

En vente dans toutes les librairies et chez les éditeurs, **ÉDITION ATAR, Corraterie 12, Genève.**

Afin d'introduire ma

MACHINE à LAVER LE LINGE

à Fr. 21. — à la fois dans tous les ménages, je me suis décidé de l'envoyer **a l'essai, au prix avantageux ci-dessus. — Rien à payer a l'avance ! Faculté de retour en cas de non convenance. Trois mois de crédit !** La machine se paie par l'usage au bout de peu de temps, grâce à l'économie sur le savon et n'attaque pas le linge. Facile à manier, elle produit davantage et est plus solide qu'une machine de 70 fr. Des milliers d'attestations à disposition ! Construite en bois et non en fer-blanc, cette machine est indestructible. Tout en facilitant énormément le travail, elle est très économique. Ecrire de suite à

PAUL-ALFRED GŒBEL, BASEL

Dornacherstr. 274

Des représentants sont demandés partout. Désigner dans les commandes la station de chemin de fer la plus proche.

PAYOT & CIE, ÉDITEURS

1, rue de Bourg, 1

LAUSANNE

DERNIÈRES PUBLICATIONS

Henri Sensine, *avec la collaboration de M. Jean Bonnard.* Grammaire concrète de la langue française. Un volume in-12 de 408 pages, cartonné toile fr. 2.—

Manuels d'Enseignement commercial :

L. Morf. et A Blaser. Cours de Comptabilité, I Eléments fr. 2.—

Publications de M. W. ROSIER, professeur.

Géographie générale illustrée, Europe. Ouvrage publié sous les auspices des Sociétés suisses de Géographie, illustré de 334 gravures, cartes, plans et tableaux graphiques, ainsi que d'une carte en couleur. Troisième édition. Un volume in-4°, cartonné 3 fr. 75

Géographie générale illustrée, Asie, Afrique, Amérique, Océanie. Ouvrage publié sous les auspices des Sociétés suisses de Géographie, illustré de 316 gravures, cartes, plans et tableaux graphiques. Deuxième édition. Un volume in-4°, cartonné 4 fr. —

Géographie générale illustrée. Manuel de géographie physique par W. Rosier et E. Chaix. Ouvrage cont. 385 autotypies, figures, plans et cartes, in-4° cartonné fr. 3.50

Suisse et Premières notions sur les cinq parties du monde. Manuel-atlas destiné au *degré moyen* primaire. Ouvrage illustré de 175 figures, dont 46 cartes en couleur dessinées par Maurice Borel. Troisième édition. Un volume in-4°, cartonné 2 fr. —

Manuel-Atlas destiné au *degré supérieur* des écoles primaires. — *Notions sur la Terre, sa forme, ses mouvements et sur la lecture des cartes. Les phénomènes terrestres. Géographie des cinq parties du monde. Revision de la Suisse.* — Ouvrage adopté par les Départements de l'Instruction publique des Cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève, et contenant de nombreuses gravures, en particulier 65 cartes en couleur dans le texte et 2 cartes de la Suisse hors texte, dessinées par M. Maurice Borel. Deuxième édition. Un vol. in-4°, cart. 3 fr. —

Premières leçons de géographie destinées à l'enseignement secondaire, La Terre, sa forme, ses mouvements. Lecture des cartes. Un volume in-8°. illustré. Troisième édition, cartonné 2 fr. 25

Histoire illustrée de la Suisse à l'usage des écoles primaires. Ouvrage adopté par les Départements de l'Instruction publique des Cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève, illustré de 273 gravures et de 8 cartes en couleur. Un volume in-4°, cartonné 3 fr. —

Carte de la Suisse pour les écoles. Echelle 1 : 700 000 (carte en couleur à l'usage des élèves), sur papier fort, fr. 0,50 ; sur papier-toile 0 fr. 70

Carte muette de la Suisse pour les écoles. Echelle 1 : 700 000 (carte d'exercice à l'usage des élèves) 0 fr. 20

W. Rosier & M. Borel : Planiglobe en deux hémisphères. *Cartes murales. Edition physique-politique.* Echelle 1 : 13,500,000. Chaque carte mesurant 1m 55 sur 1 m 60, montée sur toile avec rouleau, vendue séparément fr. 24.—

Les deux cartes vendues ensemble fr. 45.—

Ces deux cartes sont recommandées ou adoptées par les départements de l'Instruction publique des Cantons de Berne, Genève, Neuchâtel, Vaud et Valais.

W. Rosier & E. Gæbler : Nouvelle carte murale de l'Europe. *Edition physique.* Echelle : 1 3,200,000 183 sur 164 cm Recommandée par le Département de l'Instruction publique du Canton de Vaud. Montée sur toile avec rouleaux fr. 25.—

INSTITUT LÉMANIA

Lausanne, 5, Avenue de la Harpe

Préparation approfondie et rapide

aux **Baccalauréats** (scientifique et classique),
à la **Maturité fédérale**
et au **Polytechnicum fédéral.**

Tous nos candidats présentés en 1909 ont réussi

EPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, **Genève,** fourni gratuitement tous les renseignements pour organiser l'**Epargne scolaire.**

PERRENOUD & Cie

Successeurs de P. BAILLOD & Cie

Place Centrale. • **LAUSANNE** • *Place Pépinet.*

Maison de premier ordre. — Bureau à La Chaux-de-Fonds

Montres garanties dans tous les genres en **métal,** depuis fr. 6; **argent,** fr. 15; **or,** fr. 40.

Montres fines, Chronomètres. Fabrication. Réparations garanties à notre atelier spécial.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Brillants.

BIJOUTERIE ARGENT

et Fantaisie.

ORFÈVRERIE ARGENT

Modèles nouveaux.

RÉGULATEURS

depuis fr. 20. —•— Sonnerie cathédrale

Achat d'or et d'argent.

English spoken. — Man spricht deutsch.

GRAND CHOIX

Prix marqués en chiffres connus.

Remise
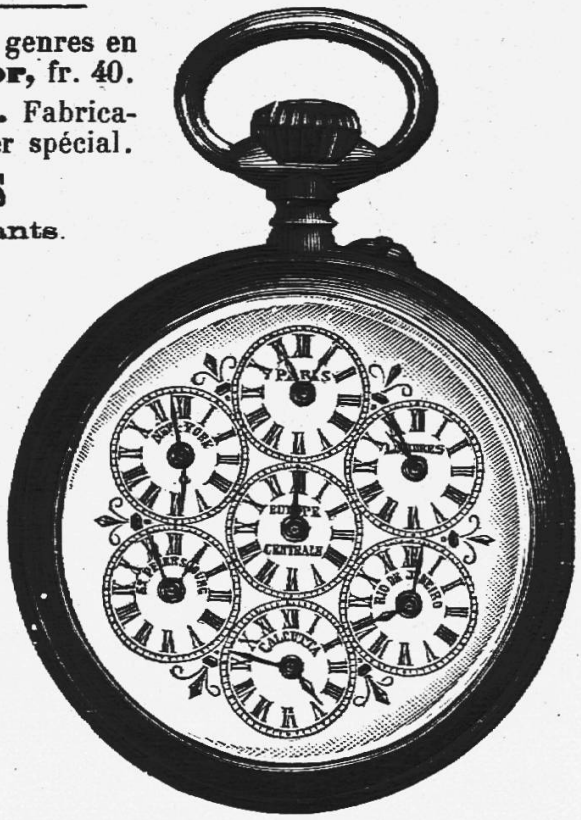
10 % au corps enseignant.